



Les petits projets, projets de proximité, peuvent contribuer à qualifier l'identité d'un site, en renforcer la sécurité, tisser le lien social.

© Fotolia.com

Aménagement qualitatif des espaces publics

« L'espace public est un élément fédérateur dont l'aménagement permet de valoriser l'image de la commune », précise Anne Vial, ingénieure territoriale, chargée de projets au département aménagement et connaissance des territoires au Cerema.



Anne Vial

EXPÉRIENCES ET DÉMARCHES À SUIVRE

En matière d'aménagement de l'espace public, l'utilisation du numérique est l'une des innovations récentes. Par exemple, pour valoriser la participation des citoyens, explique Anne Vial au Cerema, faciliter la représentation de l'espace et la co-construction des lieux de vie. Ils facilitent l'émergence des initiatives citoyennes, en relation ou non avec la puissance publique, avec, selon le cas, des formes collaboratives ou plus traditionnelles. Mais ces outils contribuent aussi à l'évaluation prospective des usages. À Mulhouse, par exemple, il s'agit de construire la ville de demain, en plaçant le citoyen au centre de la démarche. L'idée est d'initier des politiques publiques collaboratives mais aussi, plus agiles dans cette ville moyenne

du Grand Est qui expérimente le programme Territoire hautement citoyen (THC). Une plate-forme *Mulhousecestvous* a été créée en avril 2015.

Autre sujet d'étude, la frugalité, ou le juste usage des ressources, qu'elles soient financières, spatiales ou naturelles. À Montreuil, dans le cadre de la méthode des petits espaces publics autrement (PEPA), il s'agit, par petites touches, de changer l'identité d'un lieu et les usages qui s'y développent. Car on sait que la rue, les trottoirs, les carrefours, les passages piétons concentrent la vie et l'animation du quartier. Ainsi dans cette ville en périphérie de Paris, de 2013 à 2017, trente sites ont été repensés, supprimant les points noirs que sont les trottoirs trop étroits et encombrés, mettant

fin à l'omniprésence des voitures et repensant un mobilier urbain peu attractif, car vieillissant. Ces aménagements contribuent aussi à garantir la sécurité, ils facilitent l'accessibilité, contribuent à restaurer la biodiversité.

En 2018, le Cerema publiera un livre, sélectionnant certains aménagements d'espaces publics de petites communes telles que Beauregard (241 habitants), Ribemont-sur-Ancre (600 habitants), Grisolles (2 915 habitants), Cruseilles (3 600 habitants), Étoile-sur-Rhône (4 400 habitants). Il s'agira notamment d'observer ce qui a été fait en particulier en matière de requalification d'axes majeurs et de traversées d'agglomération.

Domitille Notté